

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 25 mai 2012 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 29 juin 2012 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs du laboratoire IJL pour l'inscription au colloque « Non-equilibrium dynamics in classical and quantum systems : from quenches to slow relaxations » qui se tiendra du 12 au 15 juillet 2016 sont fixés selon les modalités suivantes :

Droits d'inscription	Montant	Catégorie(s) des participants (intervenants, étudiants)
Plein tarif	400,00 €	Incluant hébergement + repas pour toutes catégories
Plein tarif	200,00 €	Sans hébergement ni repas pour toutes catégories
Tarif réduit 2		
Gratuité	0,00 €	

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du laboratoire IJL et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 24 février 2016

  
 Pierre MUTZENHARDT



Direction de la Recherche et de la Valorisation

Sous-direction de l'Appui à la Gestion des Moyens de la Recherche - AGMR

Titre de la manifestation :		Dates :	
NON-EQUILIBRIUM DYNAMICS IN CLASSICAL AND QUANTUM SYSTEMS: from quenchés to slow relaxations		12 - 15 juillet 2016	
Laboratoire de Recherche :		CF Sifac :	ÉOTP (cadre réservé à l'AGMR) :
IJL (CNRS UMR 7198)			
DEPENSES liste non exhaustive à compléter/modifier	MONTANT	RECETTES liste non exhaustive à compléter/modifier	MONTANT
Transports		Droits d'inscription (*)	27 800,00
Déplacements	2 000,00		
Missions			
Hébergement		Subventions internes à l'Université de Lorraine	
Restauration		(ex. : Conseil scientifique)	
Réceptions		Université de Lorraine	2 000,00
Prestations Abbaye des Premontres	38 000,00		
(hébergement, restauration, salles, audiovisuel)		IJL	1 200,00
Location de salles		Pole M4 Univ. Lorraine	1 000,00
Location de matériel			
Communication, publicité			
Photocopies	1 000,00	Subventions externes à l'Université de Lorraine	
Documentation		(ex. : Conseil régional de Lorraine)	
		Conseil Regional	9 000,00
Publication des actes			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>41 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>41 000,00</b>

(*) Droits d'inscription :	montant	catégorie(s) de participants (intervenants, étudiants....)
plein tarif	400,00	incluant hébergement + repas pour toutes catégories
peain tarif	200,00	sans hébergement ni repaspour toutes catégories
tarif réduit 2		
gratuité	0,00	

Lorsque l'organisation du colloque se déroule sur plusieurs années, les recettes et subventions externes pourront être ventilées sur les exercices concernés sous réserve :

- d'avoir indiqué la pluriannualité au budget prévisionnel
- d'établir un bilan financier à la fin de chaque exercice

Phases d'exécution du colloque :	ANNEE	MONTANT
préparation	2016	
déroulement	2016	
finalisation et publication des actes		

Fait à Nancy, le 20/2/16

Séverine ROLLET  
L'ordonnateur délégué, Jean-Luc LAMOUR, UMR 7198  
Secrétaire Générale